

# APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCE ARTISTIQUE PRAGUE 2020

Initié en 2012 par l'Institut français de Prague et l'Institut français, en partenariat avec le centre d'art pluridisciplinaire pragois MeetFactory, ce programme de résidence est destiné à favoriser réciproquement le développement et la recherche d'artistes français et tchèques dans ces deux pays. Le CEAAC est partenaire de ce projet depuis 2013.

Dans le cadre de ces échanges artistiques Strasbourg/Prague, un nouveau séjour de trois mois dans la capitale tchèque est à pourvoir.

Cette résidence s'adresse aux artistes visuels ayant terminé leurs études et développé une pratique professionnelle ou personnelle.

## Conditions d'application

- Avoir étudié, être né et/ou travailler en Région Grand Est
- Avoir plus de 25 ans
- Être assujéti ou affilié à la Maison des Artistes (MDA) ou à l'Agessa
- Séjourner pendant trois mois consécutifs dans la ville d'accueil en se libérant notamment de ses obligations professionnelles pendant la durée de la résidence.

## Période de résidence

De mai à juillet 2020

## Conditions de résidence

- Prise en charge du voyage A/R à partir du lieu de résidence (Grand Est) de l'artiste, en classe économique
  - Mise à disposition d'un atelier à MeetFactory et d'un hébergement
  - Allocation forfaitaire de résidence: 2250 euros versés par le CEAAC
- NB: En sera déduit le précompte des cotisations sociales sauf en cas de présentation d'une attestation à validité annuelle de dispense de précompte remise par l'Agessa ou la Maison des Artistes
- Aide technique, matérielle et logistique pendant la durée de la résidence
  - Exposition personnelle

# Constitution du dossier de candidature

Dossier administratif:

- Le formulaire de candidature dûment rempli (ci-joint)
- Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- Un CV détaillé
- Une lettre de motivation

Dossier artistique:

- Une note d'intention (en français et en anglais) ainsi que tout élément visuel ou sonore permettant une meilleure connaissance du projet de résidence
- Un portfolio des œuvres en cours ou déjà réalisées (Photos, vidéos (30 min. maximum), son (5 min. max), textes (10 feuillets max.), etc. )
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat est le seul auteur des œuvres représentées dans le dossier artistique

L'ensemble est à envoyer en versions imprimée et numérique (PDF) aux adresses suivantes:

- par mail: [international@ceaac.org](mailto:international@ceaac.org)

• par courrier:

CEAAC  
Résidence Prague 2020  
7, rue de l'Abreuvoir  
67000 Strasbourg

## Modalités de sélection

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, une attention particulière sera portée sur la qualité du projet, la nécessité du séjour à Prague et le protocole de travail envisagé.

Les candidats seront présélectionnés courant janvier par le comité artistique du CEAAC.

La sélection finale sera opérée par la commission franco-tchèque réunie à Strasbourg en février 2020.

Les résultats seront ensuite communiqués par email.

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

**DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS : LUNDI 6 JANVIER 2020**  
**(CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)**  
**AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ APRÈS CETTE DATE**

## Formulaire de candidature

· Nom et prénom de l'artiste ou du collectif (en majuscules) :

· Nationalité :

· Date et lieu de naissance :

· Langues parlées :

· Adresse :

· Tél:

· Mail:

· Site web:

· Numéro de Sécurité Sociale :

· Êtes-vous affilié :

À l' AGESSA ? OUI – NON

Si oui, N° d'affiliation :

À la MDA ? OUI – NON

Si oui, N° d'affiliation :

Êtes-vous dispensé de précompte Agessa ou MDA ?

Si oui, merci de joindre au dossier votre dispense pour l'année en cours.

Je soussigné(e),

déclare que l'ensemble des informations et des documents faisant mention de candidature dans le présent dossier sont certifiés exactes et ne font pas l'objet d'emprunt au sens de l'article L 113-4 du Code de Propriété intellectuelle. Le CEAAC ne peut être tenu responsable des pièces confiées dans le présent dossier, notamment en cas de perte, de vol ou dégradation des pièces.

Fait à

le

Signature du candidat

(précédée de la mention « lu et approuvé »)